



## RESEARCH ARTICLE

### LES DÉFIS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE D'UN ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE DES LANGUES MATEERNELLES AU TOGO

\*Mimboabe BAKPA

Maître de Conférences en Linguistique, Département des Sciences du Langage, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara

#### ARTICLE INFO

##### Article History:

Received 20<sup>th</sup> October, 2024  
Received in revised form  
17<sup>th</sup> November, 2024  
Accepted 24<sup>th</sup> December, 2024  
Published online 30<sup>th</sup> January, 2025

##### Key Words:

Langues Maternelles,  
Enseignement/Apprentissage, Politiques  
Linguistiques, Défis.

\*Corresponding author:  
Mimboabe BAKPA

#### ABSTRACT

Dans un pays plurilingue comme le Togo où la langue officielle est le français, la mise en œuvre d'une politique d'enseignement/apprentissage des langues maternelles devient une gageure, à partir du moment où la politique linguistique du pays ne crée pas un environnement favorable pour la cause. Le présent travail s'inscrit dans le domaine de la linguistique appliquée, plus précisément dans la sociolinguistique appliquée. Il met en relief les défis majeurs auxquels font face les acteurs de l'éducation dans leur ambition de rendre effectif l'enseignement/apprentissage des langues maternelles dans le système éducatif du Togo. La démarche théorique adoptée est éclectique : elle convoque aussi bien les théories d'acquisition des langues que celles des politiques linguistiques. Au plan méthodologique, deux types de données ont été exploités. Il s'agit des données documentaires et des données de terrain. En ce qui concerne les données de terrain, elles résultent des entretiens avec quelques acteurs de l'éducation du pays. Pour ce qui est des données documentaires, recours a été fait aussi bien aux documents linguistiques que non linguistiques. À l'issue de l'analyse les résultats font état d'une nécessité de documenter suffisamment les langues maternelles, de les instrumentaliser en vue de leur instrumentation. Ils font également état de la nécessité d'une politique linguistique qui valorise les langues maternelles.

Copyright©2024, Mimboabe BAKPA. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Mimboabe BAKPA. 2024. "Les défis liés à la mise en œuvre efficace d'un enseignement /apprentissage des langues maternelles au Togo". *International Journal of Current Research*, 17, (01), 31311-31316.

## INTRODUCTION

Il est célébré le 21 février de chaque année, la Journée internationale de la langue maternelle; journée au cours de laquelle l'UNESCO réaffirme son engagement en faveur de la diversité linguistique et invite tous les acteurs à mener des activités qui rappellent à la mémoire collective, l'importance de la diversité linguistique et du multilinguisme dans le développement durable. Selon l'UNESCO (2023), on assiste à la dégradation de cette diversité linguistique. Ainsi, la même source indique que 40% des habitants de la planète n'ont pas accès à un enseignement dans une langue qu'ils parlent ou qu'ils comprennent (source: UNESCO, 2023). Toutefois, cette dégradation ne freine pas l'engouement des enseignements multilingues, grâce à la prise de conscience par les acteurs de l'éducation, de l'importance des langues maternelles dans le développement cognitif de l'apprenant. Cet engouement se traduit par l'observation faite par B. Maurer (2010, p. 14):

«La volonté politique de prendre en compte les langues et cultures africaines dans le système éducatif est entrée dans une phase de maturité.

Soucieux d'atteindre des objectifs de scolarisation pour tous, les décideurs explorent le recours aux langues africaines dans un souci de plus grande efficacité pédagogique, d'amélioration des conditions de scolarisation et de rendement du système. Le pragmatisme des années deux mille complète la légitime démarche initiale des États (politique et identitaire) qui avait suivi les indépendances africaines. Cette volonté se traduit par un intérêt pour l'enseignement des langues africaines à l'école, manifesté dans la plupart des pays et lisible dans les textes fondamentaux (constitution, loi d'orientation de l'éducation), ainsi que dans des expérimentations, la plupart du temps au niveau de l'enseignement fondamental (primaire) ».

C'est dans cette dynamique que le Togo a adhéré à École et Langues nationales en Afrique (ELAN) en 2016, dont la phase pilote a été évaluée en 2022. Du point de vue didactique, le passage par la langue maternelle facilite l'acquisition des contenus des enseignements-apprentissages par les apprenants. Cependant, force est de constater que les initiatives de promotion de l'enseignement des langues maternelles ont du mal à se concrétiser.

Ce constat est général dans la plupart des pays africains, surtout francophones. Le cas du Togo en est une parfaite illustration pour ce travail. Quels sont alors les défis de l'enseignement des langues maternelles au Togo? Comme hypothèse, il faudra dire que les défis sont multiples et relèvent aussi bien de la politique linguistique que du système éducatif du pays. L'objectif général de la présente recherche est de faire voir les défis auxquels l'on peut faire face en vue de réussir la mise en œuvre de l'enseignement/apprentissage des langues maternelles au Togo. Du point de vue théorique, la présente étude s'inspire de la théorie de l'apprentissage bilingue de J. Cummings (2001) qui pense que l'introduction de la langue maternelle joue un rôle prépondérant dans l'apprentissage des enfants ayant une langue différente de celle de l'école, car le niveau de compétence que l'enfant acquiert dans une langue seconde, dépend largement du niveau de compétence qu'il a atteint dans sa langue première. Par ailleurs, appel est fait à la théorie de multilinguisme de L-J. Calvet (1996) dont l'objectif est de valoriser la diversité linguistique et culturelle tout en assurant la coexistence harmonieuse des langues en présence. Il convient à ce titre, de reconnaître et promouvoir plusieurs langues comme égales en droit et en usage. Le travail est structuré en trois (3) sections. La première section est consacrée à la méthodologie. Quant à la deuxième section, elle présente les résultats de la recherche. La troisième section est consacrée à la discussion.

## MÉTHODOLOGIE

Du point de vue méthodologique, les données ayant servi à la présente étude sont essentiellement documentaires. Toutefois, quelques données brutes (de sources orales) ont été recueillies auprès des personnes ressources, notamment, les responsables en charge du programme Education et Langue National en Afrique (ELAN), quelques enseignants des écoles pilotes du projet ELAN, ainsi que certains agents de la Directions générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle (DGAENF).

## RÉSULTATS

Dans cette section, il s'agit de mettre en relief le profil linguistique du Togo, faire voir l'importance de la langue maternelle dans l'éducation, avant d'évoquer les défis à relever pour le succès d'un bon enseignement de langues maternelles au Togo.

**Profil linguistique du Togo:** Le Togo est un État multilingue. Selon Poidi & Kantchoa (2012), on dénombre 37 langues. Les langues dominantes selon les régions:

- **benn:** région des Savanes
- **kabiyè:** région de la Kara
- **tem:** région centrale
- **éwé:** régions des plateaux, maritime, grand Lomé.

La carte ci-dessous offre un aperçu sur les langues du Togo. La lecture de la carte ci-dessus montre un panorama linguistique riche et diversifié comprenant cinq familles linguistiques, à savoir les familles Gur, Kwa, Benue-Congo, Atlantique et Mande. Ce panorama linguistique a pour corollaire le multilinguisme des citoyens togolais. C'est pour cela que la Direction générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation non

formelle (DGAENF) a considéré quatre langues, à savoir le moba, la kabiyè, le tem, et l'ewe comme langues d'alphabétisation au Togo; ces langues étant les plus pratiquées dans leurs régions respectives. Toutefois, les pratiques langagières dans la cohabitation des langues fait voir l'émergence du gengbe (mina) comme « langue passeport » ou lingua franca, sur le territoire togolais, notamment dans le domaine du commerce.



Source: H. M. Gblem-Poidi & L. Kantchoa (2012)

**Politique linguistique du Togo:** La politique linguistique d'un pays détermine le mode de gestion du multilinguisme. C'est l'ensemble des décisions et options concernant le statut et les fonctions des langues. Selon L-J. Calvet (1987, p.154-155), la politique linguistique est « l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique ». Quel est donc le choix effectué par le Togo? Selon la constitution de 1992 en vigueur, la langue officielle du Togo est le français. Cette question y est abordée à l'article 3 du titre I de la loi fondamentale du pays en ces termes : « La langue officielle de la République togolaise est le français ». Cette disposition montre que le Togo pratique une politique exoglossique ; c'est-à-dire que sa langue officielle est constituée par une langue étrangère qui est, dans le cas précis, la langue française.

Bien qu'une nouvelle constitution soit adoptée (La Constitution de la Ve République du 6 mai 2024), aucune disposition n'est encore prise pour les langues nationales. Néanmoins, cette dernière semble faire voir une flexibilité dans son article 17 où il est mentionné ce qui suit : « La loi fixe les règles concernant le sceau de l'État, les armoiries, l'emblème national et la langue officielle ». Cela suppose qu'une chance peut être accordée aux langues nationales et qu'une loi organique viendrait hisser les langues nationales au rang de langues officielles. Toutefois, la Réforme (1975) de l'enseignement au Togo avait pris en compte les langues nationales, au Titre III du document en ces termes:

« Le souci de l'unité nationale impose deux langues: l'éwé et le kabiyè. Ces deux langues seront enseignées simultanément sur toute l'étendue du Togo selon le schéma suivant »:

	Langue I	Langue II
Zone I De Lomé à Blitta	éwé	kabiyè
Zone II De Blitta à Dapango	kabiyè	éwé

Source : La Réforme de l'enseignement au Togo (p.19)

### Les commentaires suivants accompagnent la disposition:

Dans la zone I, on enseignera l'éwé à partir de l'École Primaire et le kabiyè à partir du Deuxième Degré. Dans la zone II, on enseignera le kabiyè à partir de l'École Primaire et l'éwé à partir du Deuxième Degré. Un Institut National de Linguistique sera créé pour aider à l'étude de toutes les langues parlées au Togo. Dès la rentrée scolaire 1975, l'enseignement dans les jardins d'enfants sera donné dans la langue de la localité. On distinguera deux étapes dans l'utilisation des langues:

Dans la première étape, le français reste la langue d'enseignement et les langues nationales sont introduites dans les programmes. Dans la deuxième étape, lorsque l'enseignement sera donné dans nos langues, le français prendra le statut de langue étrangère. (La Réforme de l'enseignement au Togo (p.19)).

Sur la base de l'ambiguïté que présente la politique linguistique du Togo, A. Aféli (2003, p.15) dira: « [...] la politique linguistique générale du Togo est loin d'avoir été définie de façon très claire et précise ». Les propos de l'auteur peuvent s'expliquer par le fait que la Constitution du pays en vigueur jusqu'en 2024 ne tient compte que du français comme langue officielle et que la Réforme de 1975 vient considérer pour l'enseignement, deux langues nationales, dans un souci d'« unité nationale ». Bien que la Réforme de 1975 soit un texte officiel, elle n'a pas conduit les décideurs à considérer ses termes dans la Constitution, en vue de placer à la même enseigne le kabiyè, l'éwé et le français. La réforme a semblé rendre officielles les deux langues nationales, sans pour autant le faire explicitement. C'est là que gisent la non-clarté et l'imprécision dont parle A. Aféli (2003, p.15). À ce propos, P. Bourdieu (1982) cité par A. Aféli (2003, p. 32) déclare:

Donc le choix de la politique amodale par les élites nationales témoigne chez elles d'une insécurité linguistique dans le mesure où la langue africaine est pour elles en position de langue stigmatisée ou non légitime face à la langue européenne perçue comme en position de langue valorisée ou légitime.

Selon A. Aféli, « en revanche, lorsqu'elles optent pour la politique unimodale ou multimodale, elles manifestent la tendance inverse : elles promeuvent, réhabilitent et revendiquent la ou les langues africaines et témoignent ainsi d'une sécurité linguistique ». C'est dans le souci de garantir cette sécurité linguistique qu'il s'avère important de valoriser les langues maternelles.

**L'importance de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage:** La langue maternelle est celle que les apprenants utilisent et maîtrisent le mieux dès leur jeune âge. Lorsqu'elle est considérée dans le système

d'apprentissage, elle joue un rôle fondamental dans l'acquisition des connaissances. Elle permet aux apprenants de comprendre facilement les concepts et de prendre activement part au processus éducatif, car l'apprentissage dans une langue familière favorise la maîtrise de notions complexes, une meilleure rétention des acquis et fait accroître l'engouement chez les apprenants. En outre, l'enseignement dans la langue maternelle aide au développement des compétences, en ce qui concerne la résolution des problèmes et l'établissement de la pensée critique : cela constitue ainsi une base solide pour l'apprentissage des autres langues et des autres disciplines.

De plus, en apprenant dans sa la langue maternelle, l'élève découvre davantage sa culture. Cela permettra à ce dernier de pouvoir comprendre d'autres cultures dans leurs diversités. Par ailleurs l'apprentissage en langue maternelle réduit les barrières linguistiques et renforce la confiance de l'apprenant. Enfin, dans un contexte inclusif, l'utilisation des langues maternelles dans l'enseignement valorise les langues locales et développe leur vitalité.

**Les avantages de l'éducation bilingue selon les spécialistes de la psychopédagogie:** L'acquisition et la consolidation des compétences académiques dans la langue maternelle facilitent les autres tâches d'acquisition dans la langue seconde (L2) dans les situations de bilinguisme. Selon l'UNESCO (2003 :15), la langue maternelle peut se définir comme: « la (les) langue(s) que l'on a apprise(s) en premier ; la (les) langues(s) [à la/auxquelles(s)] on s'identifie – ou [à la/auxquelles(s)] les autres vous identifient – comme un locuteur natif ; la langue que l'on connaît le mieux et la (les) langue(s) que l'on emploie le plus ». Les spécialistes de la psychopédagogie, soutiennent que les langues ne sont pas simplement des outils de communication. Elles sont aussi des vecteurs d'identité, de culture et de savoir. À ce titre, l'enseignement bilingue est considéré comme un levier puissant de développement des compétences cognitives, sociales et émotionnelles. C'est pourquoi, dans un contexte multilingue, le système scolaire doit tenir compte de la langue de l'apprenant, pour un meilleur rendement. C'est pour cette raison que J. Cummins (2001, p.17) déclare: « Le niveau de développement de la langue maternelle est un indicateur du développement de la deuxième langue ». À cette position de Cummings s'ajoute celle de Mitrofanova & Decherieva (1987, p.503) qui affirment ce qui suit: « La langue maternelle d'un individu étant celle qu'il maîtrise le mieux, dans laquelle il est le plus à l'aise pour exprimer avec précision ses pensées et comprendre ses interlocuteurs, l'enseignement le plus efficace sera précisément celui qui est dispensé dans cette langue ». Ces positions vont amener les acteurs de l'éducation à expérimenter l'enseignement bilingue dans les systèmes scolaires. Pour le cas du Burkina Faso, par exemple, N. Nikiéma (2011, p. 20), va faire voir que « l'expérience d'éducation bilingue au Burkina Faso a prouvé qu'il est possible non seulement de réduire les redoublements, mais même la durée de la scolarité des 6 ans standards à 5 ans, et même à 4 ans pour les enfants de 9 ans et plus! Tout cela indique bien que le rapport coût-efficacité de l'éducation peut être amélioré grâce à l'enseignement en LM africaines ».

**L'importance de l'enseignement bilingue dans la réussite scolaire en milieu bi-multilingue:** L'enseignement par la langue maternelle permet un accès facile aux contenus des enseignements par les apprenants car ils ont déjà la définition des concepts dans leur langue.

Tableau. Résultats au CEP comparés entre le bilingue et la moyenne nationale (enfants d'âge scolaire (6-12 ans))

Année	Ecoles bilingues				Ecoles classiques
	Nombre d'écoles	Nombre de langues nationales	Candidats présents	Taux de succès (scolarité: 5 ans; adolescent : 4ans)	scolarité : 6 ans, sauf redoublement
1998	02	01	53	52,83%	48,60%
2002	04	02	92	85,02%	61,81%
2003	03	01	88	68,21%	70,01%
2004	10	04	259	94,59%	73,73%
2005	21	06	508	91,14%	69,01%
2006	40	07	960	77,19%	69,91%
2006	47	07	1540	73,97%	66,83%
2008	75	07	1852	61,66%	58,46%
2009	94	08	1984	72,65%	73,68%
2010	91	08	2834	60,38%	66,97%
2011	90	08	2982	61,77%	66,01%
2012	87	08	3051	65,32%	63,33%
2013	87	08	2853	59,65%	60,90%
2014	98	08	3496	81,89%	82,20%
2015	120	08	2384	69,33%	72,20%
2016	144	08	2418	55,80%	62,75%

Source: DCEM/DGEB/MENA, 2016, Extrait de Z. A. BATIONO *et al* (2021, p.230)

**B. Maurer (2010, p.3) déclare:** « La langue première de l'élève exerçant une influence déterminante sur son développement cognitif et affectif, son utilisation dans l'enseignement primaire favorise les apprentissages fondamentaux et rend plus aisée l'acquisition progressive d'une langue seconde ou étrangère ».

Cette conception va conduire une équipe de chercheurs burkinabè à une étude de cas dont les résultats sont inscrits dans le tableau ci-dessus:

À l'issue de l'analyse du tableau, les auteurs ont fait les observations suivantes:

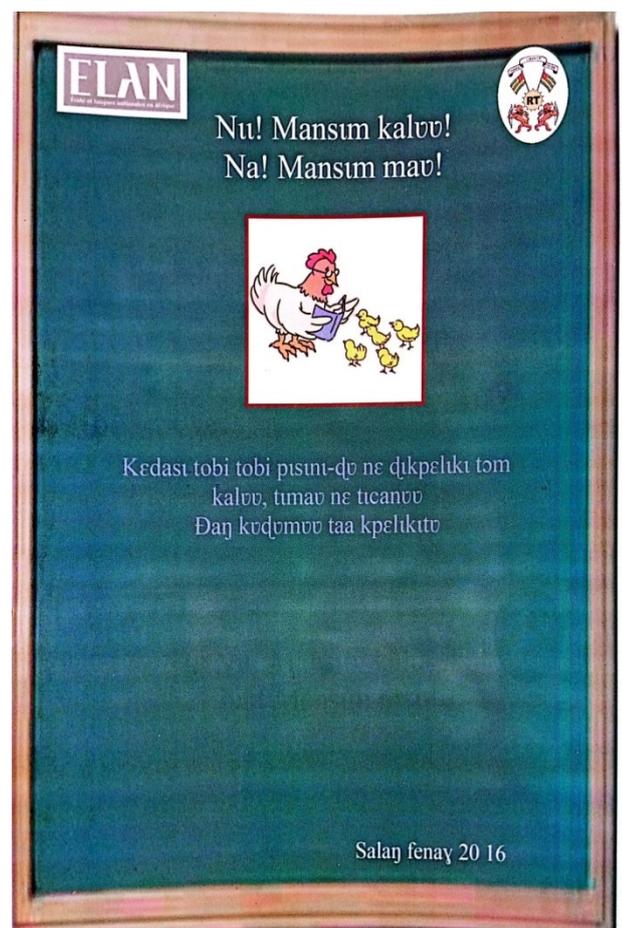
- le taux de succès le moins élevé pour l'enseignement bilingue primaire est de 52% obtenu en 1998 contre 48% pour l'enseignement classique pour la même année;
- le taux de succès le plus élevé pour l'enseignement bilingue est de 94% en 2004 contre 73.73% pour l'enseignement classique.
- le taux moyen de succès au CEP sur la période de 1998 à 2016 pour un cursus de 5 ans est de 70,77% contre une moyenne nationale de 66,62% pour un cursus de 6 ans.

#### Remarque

- les taux de succès à l'examen du CEP sont plus élevés au niveau des écoles bilingues.
- En plus de ces résultats à l'école primaire, les auteurs ont pu relever qu'en 2014, au niveau des collèges d'enseignement multilingue spécifique (CMS), le taux de succès au BEPC a été 35,84% contre un taux de succès national de 28,62%. Ce taux de succès est passé à 51% En 2015 pour les CMS (SOLIDAR Suisse, 2016).

Tous ces résultats susmentionnés viennent révéler que sur le plan scolaire, l'enseignement bilingue s'intègre mieux dans la société burkinabè. Les résultats enregistrés par cette expérience auraient suscité beaucoup de demandes de mise en œuvre de l'enseignement bilingue au Burkina Faso, selon les auteurs. Qu'en est-il de l'implémentation du Projet Ecole et Langues Nationales en Afrique (ELAN) au Togo?. D'après les investigations effectuées pour le compte de la présente recherche, la mise en œuvre est présentement au niveau CM 2:

- douze (12) écoles ont été choisies pour l'expérience: cinq (5) pour la zone kabiyè et sept (7) pour la zone éwé;
- le matériel didactique adéquat est élaboré comme l'indique l'image ci-dessous qui matérialise la couverture du matériel didactique ELAN en langue kabiyè.



Source: Point focal ELAN TOGO

En ce qui concerne la mise en œuvre dudit projet, des témoignages ci-dessus ont été recueillis auprès des acteurs :

- « le taux de réussite est meilleur par rapport aux classes classiques »;
- « les apprenants font de bonnes productions lors de l'apprentissage ». (Source orale: Point focal ELAN TOGO (2023)).

Est-il possible de généraliser cette pratique d'enseignement/apprentissage pour tout le Togo? Quels en sont les défis?

## LES DÉFIS DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES MATERNELLES

Les défis à relever sont nombreux et diversifiés.

### L'enseignement des langues maternelles suscite des avis divers:

Un constat fait par N. Nikiéma (2014, p.17), montre que les détracteurs de l'enseignement multilingue impliquant les langues maternelles soutiennent les idées suivantes:

- l'unité nationale exige le monolinguisme officiel ; l'usage de plusieurs langues maternelles dans l'enseignement constitue un frein à l'unité nationale ;
- l'usage généralisé et dominant des langues maternelles entraîne des risques d'isolement et peut avoir pour conséquences un niveau insuffisant de maîtrise des langues européennes.

Par contre, pour les adeptes de l'enseignement des langues maternelles, les arguments ci-dessus n'ont de fondements que dans la politique assimilatrice du colon qui est inculquée aux populations colonisées. Pour eux, la diversité linguistique est naturellement établie depuis la nuit des temps et les peuples ont toujours vécu ensemble.

### Les langues nationales ne bénéficient pas d'un aménagement linguistique idoine :

- le français demeure jusqu'aujourd'hui la seule langue officielle utilisée dans l'administration, dans l'enseignement, ainsi que dans tous les secteurs d'activité au Togo;
- l'enseignement des langues maternelles est plus observé dans les centres d'alphabétisation ; - leur enseignement dans les écoles formelles tarde à s'implanter ;
- l'enseignement dans les langues maternelles ne garantit pas une insertion socioprofessionnelle apparente ;
- les langues nationales ne donnent pas les mêmes chances de promotion sociale que le français, langue de travail;
- l'environnement lettré ne favorise pas l'usage des langues maternelles dans la vie quotidienne des Togolais : pas d'autonomie communicative pour les usagers des langues maternelles.

**Le multilinguisme du Togo:** le Togo compte près d'une quarantaine de langues (au total 37 langues, selon cf. Gblem-Poidi & Kantchoa, 2012). De ce grand nombre, il n'y a pas une langue comprise d'un bout à l'autre sur toute l'étendue du territoire national et qui caractérise l'identité linguistique du pays. C'est seulement au niveau de chaque région qu'on peut trouver des langues démographiquement plus importantes que d'autres. Cette situation ne facilite pas la promotion des langues sur le plan national.

**La sous documentation des langues maternelles:** les langues sont dans un état d'oralité relatif, car les systèmes orthographiques tardent à être standardisés. Par ailleurs, le manque de supports pédagogiques et didactiques dans les langues nationales relatifs à tous les domaines d'enseignement est un autre défi à relever. À cela s'ajoute le manque de

structures étatiques qui puissent travailler à standardiser les orthographes des langues, à leur instrumentalisation en vue de leur promotion.

## DISCUSSION

Le manque de spécialistes capables de transformer un cadre politique en mesures éducatives adaptés aux réalités togolaises ou africaines constitue l'un des obstacles majeurs à l'introduction des langues maternelles dans la mise en œuvre de l'enseignement bilingue au Togo. Toutefois, il faut reconnaître que les problèmes de l'enseignement bilingue sont à la fois d'ordre pédagogique, politique, social et économique. En effet, concernant le cas du Togo, comme la plupart des pays africains ayant le français comme langue de travail, le privilège d'usage revient au français : ce qui relègue les langues locales au second plan. À cela s'ajoute le manque d'un cadre compétent, chargé de l'intégration des langues locales dans le système éducatif.

### Par ailleurs, on peut relever

- le manque de matériel pédagogique adéquat ;
- le manque d'enseignants et inspecteurs suffisamment informés et formés capables d'assurer un enseignement en langues maternelles ;
- la peur de l'innovation et la réticence des parents à l'expérimentation sur leurs enfants ;
- le défi du choix de la langue ;
- la fragmentation dialectale des langues et le défi du choix d'une variante standard ;
- etc.

## CONCLUSION

Du point de vue politique, le Togo montre une certaine volonté de promouvoir les langues locales à travers plusieurs initiatives. Elles se caractérisent par l'introduction des langues nationales dans l'enseignement et la conduite de certaines émissions radiophoniques dans ces langues. Cependant, cette politique de promotion des langues nationales peine à prendre de l'envol ou à se concrétiser, suite aux différents défis évoqués plus haut. Pour réussir une politique de promotion des langues et d'enseignement/apprentissage de ces dernières, il faudra adopter une politique linguistique rigoureuse et mettre tous les moyens nécessaires, pour l'instrumentalisation et l'instrumentation des langues. Cela passe d'abord par la prise en compte de la fonction et du statut des langues nationales dans les textes fondamentaux du pays. Il faudra également renforcer la pratique de l'enseignement bilingue qui prévaut, en formant davantage les acteurs qui conviennent et en dotant au système éducatif, des moyens nécessaires pour la didactique des langues maternelles. Le présent travail n'a pas la prétention d'avoir identifié tous les défis relevant du succès de l'enseignement/apprentissage des langues maternelles au Togo. D'autres pistes de recherches pourront être menées quant à la digitalisation de ces langues à des fins pédagogiques.

## RÉFÉRENCES

Afeli Kossi A., 2003, *Politique et aménagement linguistiques au Togo: bilan et perspectives*, Thèse de doctorat, Université de Lomé, Togo.

- Bationo Z. A., 2021, « Langues nationales et éducation de qualité par le bi-plurilinguisme. Le cas du Burkina Faso », *Revue des Lettres, des Sciences du Langage, des Sciences de la Communication et des Sciences de l'Éducation*, Pp. 221-235.
- Boyer H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- Calvet L. J. 1987, *La guerre des langues et politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- Calvet L. J. 1996, *Les politiques linguistiques*. Paris, PUF (Que sais-je ?, n°3075).
- Cummins J. 2001, « La langue maternelle des enfants bilingues. Qu'est-ce qui est important dans leurs études? » in *Sprogforum 2001*, Pp. 15-20.
- Journal officiel de la République togolaise, 2024, *LOI N° 2024-005 DU 06/05/2024 portant Constitution de la République Togolaise*.
- La constitution de la République adoptée par Référendum le 27 septembre 1992 Promulguée le 14 octobre 1992 Révisée par la loi n°2002-029 du 31 décembre 2002.
- Mitrofanova Olga & Decherieva Yulia, 1987. « Les langues maternelles : Sources, limites et perspectives, in *Perspectives, Revue trimestrielle de l'éducation*, Paris.
- Maurer Bruno. 2012, *Les langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action*, AUF.
- Ministère de l'Éducation Nationale, 1975, *La réforme de l'enseignement au Togo*, République togolaise.
- Nikiéma N., 1996, « Évolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Burkina faso » in *Berichte der Sonderforschungsbereichs 268, Band 7*, Frankfurt a. M. Pp. 187-199.
- Nikiéma N. 2014, « Expériences, défis et perspectives d'utilisation des langues africaines comme langues de scolarisation au Burkina Faso, au Mali et au Niger » in *Cahiers du SERLESHS, n°48, Tome XXIX*, Presses universitaires de Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 13-50.

\*\*\*\*\*